



Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage District d'Ille et Vilaine

Séance du 23 septembre 2024

Membres présents : Madame MALLE Sabrina, Messieurs BETHUEL Alain, BUNEL Jérémy, PHILOUZE Pascal, TANVET Pierre Yves et THIEBOT Gilles

Etude des couvertures de clubs

- Situations du ressort de la Commission Départementale

Dossier KUBAS Lukasz (2543226748)

Nouveau club : US ORGERES (D1) couvert à compter du 1^{er} juillet 2028.

Club quitté : AS COMMUNALE ST ERBLON (D2), couvert jusqu'au 30 juin 2027.

Dossier TELLIER Yaniss (2546143497)

Nouveau club : US PONT PEAN (D4) couvert à compter du 1^{er} juillet 2028.

Club quitté : US ORGERES (D1), couvert jusqu'au 30 juin 2026.

Dossier SOGNOS Milo (2545590449)

Nouveau club : BREIZH FOBAL KLUB RENNES (D2) couvert à compter du 1^{er} juillet 2024.

Club quitté : US POUVOURVILLE (District Haute Garonne)

Dossier COSTA Thibaut (9602733366)

Nouveau club : US DOURDAIN (D2) couvert à compter du 1^{er} juillet 2024.

Club quitté : US DES CLUBS DU CORTENAIS (Ligue Corse)

- Situations du ressort de la Commission Régionale

Dossier BELLANGER Antoine (2544614109)

Nouveau club : FC LA MEZIERE MELESSE (R3), couvert à compter du 1^{er} juillet 2024.

Club quitté : ET BLEUE ST CYR SUR LOIRE – District Indre et Loire.

Dossier CHARDRONNET Timéo (9604264630)

Nouveau club : BOCAGE FOOTBALL CLUB (R3), couvert à compter du 1^{er} juillet 2028.

Club quitté : UNION SPORTIVE FOUGERE FOOTBALL (N3), couvert jusqu'au 30 juin 2026.

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 44 - N° agrément Sport 04.35S.64



Dossier GINGAST Thierry (2210309544)

Nouveau club : ENT. SAMSONNAISE DOLOISE (R2) couvert à compter du 1^{er} juillet 2024.
Arbitre indépendant jusqu'au 30 juin 2024.

Dossier GAUTHIER Emma (2547952469)

Nouveau club : ENT.S ST GERMAIN MONTOURS (D1), couvert à compter du 1^{er} juillet 2028.
Club quitté : VITREENNE FC (R3) couvert jusqu'au 30 juin 2026.

Dossier SOURDIN Aodrenn (2543436913)

Nouveau club : US PONT PEAN (D4) couvert à compter du 1^{er} juillet 2028.
Club quitté : FC GUICHEN (R3) couvert jusqu'au 30 juin 2027.

Situation des clubs vis-à-vis du statut de l'Arbitrage

La Commission a arrêté ensuite la liste des Clubs en infraction au 23 septembre 2024 et la liste des équipes bénéficiant d'un muté supplémentaire.

Le Président de séance
Alain BETHUEL

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 44 - N° agrément Sport 04.35S.64